

Rapporteur : M. NEHMÉ

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 26 MARS 2015**

34

oOo

**MOTION RELATIVE AU PROJET MASSY-VALENTON**

oOo

A la demande de Réseau Ferré de France (RFF) et du gouvernement, le Préfet des Hauts-de-Seine a informé la ville du lancement de l'enquête publique sur le projet Massy-Valenton le 18 mai prochain.

Suivant les recommandations de la Commission Mobilité 21, le gouvernement a décidé, en juin 2013, d'abandonner l'essentiel des projets de lignes à grande vitesse pour se recentrer sur l'entretien et la modernisation des lignes existantes. En conséquence le nombre de rames TGV n'augmentera pas. Et d'ailleurs, sur la ligne du RER C, le nombre de rames TGV est déjà en forte baisse par rapport à il y a 10 ans.

De ce fait, le projet Massy-Valenton, dont l'objet était d'accroître les capacités de la ligne pour faire passer plus de trains de manière plus fluide, perd sa raison d'être et ne peut plus être considéré comme d'intérêt public. C'est pourquoi la ville a voté un avis demandant l'abandon du projet Massy-Valenton, en juin 2013, avis qui a été transmis au Ministre des Transports.

Le gouvernement ne nous a pas écoutés et lance aujourd'hui l'enquête publique. Cette décision est pour le moins incompréhensible. Les travaux que nécessitera ce projet coûteront cher aux finances publiques pour un intérêt qui a disparu, et ils provoqueront de toute évidence des nuisances considérables aux riverains de la ligne C : du bruit, de la poussière, et le passage de milliers de camions dans les rues étroites des quartiers environnants.

A l'heure où l'on ne cesse de nous demander de se serrer la ceinture, alors que l'Etat réduit, de manière considérable, ses dotations aux collectivités, dépenser une telle somme pour un projet inutile relève de la gabegie. Ainsi, la cour des comptes a épinglé le réseau TGV dans un rapport publié le 23 octobre 2014, dans lequel elle préconise de concentrer les moyens financiers sur l'entretien du réseau existant plutôt que sur le financement de nouveaux projets.

C'est pourquoi la ville d'Antony réitère sa demande d'abandon définitif du projet Massy-Valenton. Nous ferons savoir notre opposition à ce projet lors de l'enquête publique et nous appellerons les Antoniens à faire de même.

**OBJET : MOTION RELATIVE AU PROJET MASSY-VALENTON**

Le CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'avis voté le 27 juin 2013 par le conseil municipal d'Antony, demandant l'abandon du projet Massy-Valenton

VU le courrier du Préfet des Hauts-de-Seine informant la Ville du lancement de l'enquête publique le 18 mai prochain ;

Après en avoir délibéré ;

ARTICLE UNIQUE.-

Réitère sa demande d'abandon du projet Massy-Valenton.

Suivent les signatures

.....

Pour extrait conforme  
Le Maire